

DIRECTION  
DE LA RECHERCHE  
ET DE LA VALORISATION

N°

Pôle structuration et stratégie  
scientifique  
Tymothée BOUGY  
Responsable

A l'attention des

Directrices et directeurs de laboratoires  
Directrices et directeurs de composantes

Secrétariat :

Lucile PORLON

Tél. +33 (0)1 45 17 10 22

Fax. +33 (0)1 45 17 12 98

[direction-recherche@u-pec.fr](mailto:direction-recherche@u-pec.fr)

Créteil, le 26 novembre 2018

**OBJET : Appel d'offres « Tremplin »**

Chères collègues, chers collègues,

La direction de l'Université soutient, par le biais d'un nouvel appel d'offres dénommé « Tremplin », le portage ainsi que la participation active à des projets de recherche prioritairement de type Ecoles Universitaires de Recherche (EUR), projets européens (H2020, ERC...) et RHU, mais aussi des projets de type ANR, déposés par l'UPEC en 2019. Ce soutien consiste en l'octroi de décharges de service. Elles seront compensées par le financement d'heures complémentaires ou de vacances versées à la composante pour assurer les services déchargés. Ces décharges sont convertibles, le cas échéant, en traitement complémentaire dans l'hypothèse où les collègues en bénéficiant ne seraient pas en mesure de modifier leur service dans les délais utiles.

Cet appel d'offres s'inscrit dans la politique scientifique globale de l'Université et vise à susciter une recherche de haut niveau ainsi qu'à valoriser les travaux des enseignants/tes-chercheurs/ses et chercheurs/ses de ses laboratoires.

Cet appel d'offres n'a pas vocation à se substituer au soutien déjà accordé à ce jour, au moyen du RNA, durant la première et la dernière année de portage desdits projets, car, précisément, son objectif est de soutenir les chercheurs qui préparent des appels à projets ou appels d'offres lors de l'année N - 1, soit avant même de savoir si leurs projets/offres seront retenus.

Les candidat.e.s s'engagent à déposer une réponse aux appels à projet envisagés.

L'AO Tremplin s'adresse également aux collègues engagés dans la seconde étape de sélection d'un appel à projet (par exemple seconde phase de l'ANR 2018-19).

Peuvent se porter candidat.e.s à l'appel d'offres :

- tous les enseignants/tes-chercheurs/ses de l'UPEC, qu'ils exercent dans des laboratoires sous tutelle de l'UPEC ou dans des laboratoires extérieurs
- les enseignants/tes-chercheurs/ses et chercheurs/ses non UPEC, exerçant dans des laboratoires sous tutelle de l'UPEC.

Seront retenus les projets qui témoignent d'une qualité scientifique avérée et qui, dans le même temps, paraîtront pertinents pour le développement du programme défini dans le contrat de site et les programmes scientifiques des unités de recherche.

Une attention particulière sera accordée aux projets qui affichent une réelle dimension collective, matérialisée par l'implication de plusieurs membres de l'UPEC (idéalement de plusieurs unités de recherche).

Seront financées en priorité les participations aux projets d'EUR ainsi que leur portage. Dans le cadre des EUR, il est recommandé que se portent candidats des groupes de collègues présentant des compétences complémentaires, ce qui n'exclut pas des candidatures individuelles. Dans la mesure où les porteurs/euses des EUR déjà envisagées (voir ci-dessous) ont été désignés, cet appel d'offres n'invite pas les collègues à se porter candidats.es pour être porteurs/euses de ces EUR mais pour y participer. A cette fin, il leur est recommandé de prendre contact avec les porteurs/euses pour échanger avec eux à propos des projets d'EUR envisagés. Les thèmes des EUR envisagés sont, d'une part : Transformations environnementales et justice sociale (porteur : Patrick Savidan), d'autre part : Santé et vulnérabilités (contact : France Pirenne) et enfin : Francophonies et multi/plurilinguisme (porteuse Yolaine Parisot).

Les collègues peuvent bien entendu proposer d'autres EUR, qu'ils entendent porter ou auxquelles ils désirent participer à condition de présenter un projet étayé et collectif.

Chaque dossier de candidature à cet appel d'offres devra avoir été visé par le directeur/la directrice de laboratoire et le directeur/la directrice de composante.

Les candidatures seront évaluées par deux experts, puis examinées et classées par la Commission d'évaluation de la Commission de la recherche (CR) élargie aux directeurs et directrices de composantes. Dans le cadre de cette formation élargie, la CE fixera un montant d'heures de décharge de service par type de projet. Dans un second temps seront examinées, en formation normale, les candidatures à l'appel d'offres. Les propositions de la CE seront soumises au vote de la CR. S'agissant des porteurs/euses, la commission d'évaluation se prononcera uniquement sur la décharge de service adéquate dès lors qu'ils ont déjà été désignés.

Toutes les disciplines scientifiques sont concernées par l'appel d'offres.

Cet appel est ouvert au fil de l'eau.

Un dossier-type de candidature, joint à cette lettre, est à compléter et à renvoyer à la Direction de la recherche et de la valorisation **au plus tard le 10 décembre 2018 à 16h00.**

Nous vous remercions par avance de votre intérêt pour cet appel d'offres et nous vous prions d'agréer, chères collègues, chers collègues, l'expression de nos cordiales salutations.

Le Président de l'UPEC

Jean-Luc DUBOIS-RANDE

Le Vice-président de la Commission de la recherche

SIMON GILBERT

Simon GILBERT

